



baies et rias

Revue trimestrielle de la section régionale conchylicole de Bretagne Sud



Mortalités

p. 4/5



Données

p. 6/7



Sécurité

p.10



décembre 2008

n°28

1,22 €/numéro



éditorial

2008 s'achève déjà. Si pour la mytiliculture, Dinophysis a permis que la saison commence 15 jours en avance par rapport à 2007, on ne peut en dire autant pour l'ostréculture. Après un commerce de gros en berne en début 2008, l'année s'est poursuivie avec des mortalités de juvéniles exceptionnelles... cela nous a rappelé que notre produit était sensible.

La fin de l'été et le début d'automne ont vu la mobilisation de tous les acteurs de notre filière. Toute la SRC, élus comme permanents, a œuvré, en partenariat avec les services de l'Etat, les banques, les centres de gestion, pour que soient mises en place des mesures d'aides concrètes. Tout le monde s'est mis en ordre de bataille, preuve que tout le monde a compris la gravité de la crise.

Les premières aides sont arrivées et d'autres vont suivre début 2009. La profession en a bien besoin, d'autant plus que les prix pratiqués en cette fin d'année sont trop bas... la trésorerie va manquer, et les années à venir seront difficiles.

Mais les femmes et les hommes de notre profession ne baissent pas facilement les bras ! En espérant que dame Nature sera plus clémente et généreuse en 2009, je vous souhaite, en ces moments difficiles, de bonnes fêtes de fin d'année. Que 2009 soit rempli d'espoir...

formation	
3	Formations aquacoles au Lycée maritime d'Etel
actualité	
4/5	Les mortalités de l'huître creuse en élevage en Bretagne Sud au cours de l'été 2008
données	
6/7	Conchyliculture en Bretagne Sud : état des lieux au 1 ^{er} janvier 2008
étude	
8/9	Diversification des activités des entreprises conchylicoles
prévention	
10	La sécurité au travail en conchyliculture
vulgarisation	
11	Connaître mieux son environnement
agenda	
12	La SRC au quotidien



Opération de communication décembre 2008

SOMMAIRE

Revue trimestrielle d'information de la Section régionale de la conchyliculture de Bretagne-Sud
 Secrétariat : BP 10 325 – 56 403 AURAY CEDEX
 Tél. 02 97 24 00 24 – Fax : 02 97 24 31 40.
<http://www.huitres-de-bretagne.com>
 email : accueil@huitres-de-bretagne.com
 Numéro de Commission paritaire : 0710 G 81176.
 N°ISSN 0761-0890
 Directeur de la publication : Hervé Jénot.
 Rédacteur en chef : Hervé Jénot.
 Rédacteurs : Sonia Gachelin, Nadine Segalen et Alain Dreano.
 Crédits photos : SRC Bretagne Sud (sauf mentions contraires).
 Photo couverture : Bruno Todesco.
 Apport journalistique, conception de la maquette et mise en page : Terra – Vannes – 02 97 46 22 68.
 Impression : IOV Communication
 Parc Botquelen - 56190 Arradon
 Tirage : 1 400 exemplaires.
 Tous droits de reproduction réservés à la Section régionale de la conchyliculture de Bretagne-Sud.



Formations aquacoles au Lycée maritime d'Etel

Certificat d'aptitude à la conduite des moteurs des navires conchylicoles (CACMNC)

Le Certificat d'Aptitude à la Conduite des Moteurs des Navires Conchylicoles permet à son titulaire d'exercer l'une des fonctions suivantes :

- mécanicien à bord d'un navire conchylicole
- matelot à bord d'un navire de plus de 25 tonneaux de jauge brute utilisé à des activités exclusivement conchylicoles
- patron à bord d'un navire d'une jauge brute inférieure ou égale à 10 tonneaux utilisé à des activités exclusivement conchylicoles, si l'intéressé est âgé de 21 ans au moins, et justifie de 12 mois de navigation effective.

Date : 12 février au 6 avril 2009 (les jeudis et vendredis)

Coût : 1989 euros

Formation complémentaire en cultures marines

Permet l'accès aux concessions sur le domaine public maritime, sous certaines conditions.

Durée : 30 jours étalés sur 3 mois pendant les mortes-eaux, soit au total 240 heures.

Date : 14 avril au 19 juin 2009

Coût : 2670 euros

jours	dates	cours	heures
jeudi	12-fév-09	théorie	8
vendredi	13-fév-09	théorie	8
jeudi	19-fév-09	théorie	8
vendredi	20-fév-09	théorie	8
jeudi	26-fév-09	AFPS	6
vendredi	27-fév-09	AFPS	6
jeudi	5-mar-09	théorie	8
vendredi	6-mar-09	manœuvre	8
jeudi	12-mar-09	théorie	8
vendredi	13-mar-09	manœuvre	8
jeudi	19-mar-09	théorie	8
vendredi	20-mar-09	théorie	8
jeudi	26-mar-09	théorie	8
vendredi	27-mar-09	théorie	8
jeudi	2-avr-09	théorie	8
vendredi	3-avr-09	théorie	4
lundi	6-avr-09	EXAMEN	7
		total	127

■ Contact: Lycée maritime - Tél. 02 97 55 30 64
E.mail: LPM-Etel@equipement.gouv.fr

enbref

■ Synthèse des dossiers de demandes d'indemnisation mortalités 2008

Nb dossiers	Objet	%
202	dossiers déposés	100 %
200	redevances domaniales	99 %
24	report cotisation ENIM	12 %
10	report cotisation MSA	5 %
16	report cotisation CMAF	8 %
125	FAC*	62 %
123	Prêt	61 %
	montant total : 4 059 900 €	
	montant moyen : 34 406 €	
195	Calamité agricole	97 %

* FAC : Fonds d'allègement des charges.

■ Agrément sanitaire

Les dossiers doivent être mis à jour auprès de la DSV de votre secteur, après toute évolution de votre activité, tout changement de raison sociale, toute modification de votre chantier. N'hésitez pas à contacter la SRC pour vous aider.

■ Formation 240 h Challans

Cette formation sera assurée dans le courant du 1^{er} semestre 2009. Pour toute information, contactez la maison familiale rurale de Challans au 02 51 68 21 49.

■ Opération à travers champs 29 et 30 novembre 2008



Lors de cette manifestation, les jeunes agriculteurs de l'ouest ont pu faire découvrir aux Parisiens leurs produits, leurs métiers, mais également des huîtres de Bretagne sud pour le plus grand plaisir de tous.

■ Visite du laboratoire départementale d'analyses de Saint Avé

Le 23 novembre dernier, quelques professionnels ont pu entrer dans les laboratoires du LDA afin de suivre une analyse microbiologique complète d'un lot de coquillages (de sa réception jusqu'au résultat final, en passant par son parcours au sein du laboratoire - ensemencement, cultures, ...). L'expérience sera renouvelée en 2009.

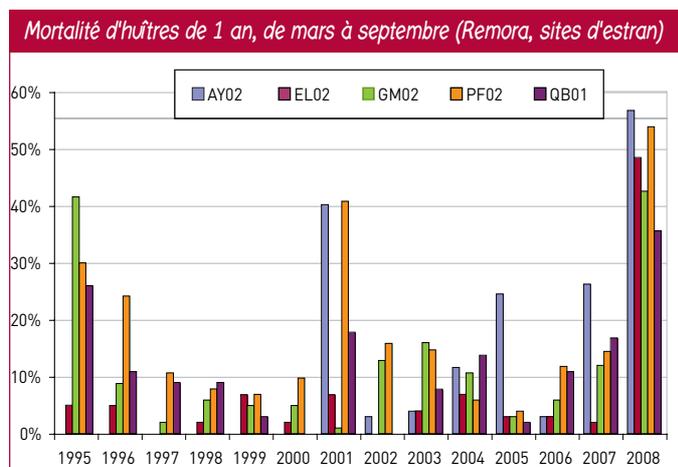
Les mortalités de l'huître creuse en élevage en Bretagne

Voici le bilan fin 2008 sur la base des résultats du laboratoire LER-MPL* de La Trinité-sur-mer, et du Laboratoire de Génétique et Pathologie de La Tremblade

Depuis les années 1994-95, les ostréiculteurs sont confrontés à des mortalités anormales, principalement sur les huîtres de 1 an, en cours d'été. Les années récentes ont vu se développer ce phénomène en Bretagne Sud, les parcs d'eau profonde étant particulièrement touchés en 2006, et les parcs d'estran en 2007. Le programme Morest (2002-2005) s'est attaché à analyser le phénomène et rechercher des parades. Mais l'épisode de mortalité de l'été 2008 a surpris par sa fulgurance (50 % de pertes ou plus, en très peu de temps, sur la quasi-totalité des bassins nationaux), et suscite de nouvelles interrogations. Cette note récapitule les principales caractéristiques de ces mortalités en Bretagne Sud, et en propose une interprétation sur la base des connaissances actuelles (en évolution).

Des mortalités exceptionnelles constatées en 2008, sur estran

Toutes les sources d'information confirment le caractère exceptionnel des mortalités de l'année 2008, principalement sur les huîtres de 1 an. Les constats officiels effectués sous l'égide des Affaires Maritimes, mettent en évidence des mortalités de l'ordre de 50 % dans tous les secteurs et pour toutes les origines de naissain, qu'il soit naturel ou d'écloserie, diploïde ou triploïde. Le réseau Remora confirme ces estimations et fournit en plus une série historique qui illustre leur caractère exceptionnel (*figure ci-après*) : alors que les années 1995 et 2001 avaient été fortement touchées dans certains bassins, les mortalités 2008 se révèlent systématiques sur la classe d'âge de 1 an.



En baie de Quiberon, la mortalité observée sur les huîtres de 1 an du point Remora (QB02) est de 12% (un peu moins qu'en 2007). En revanche, on observe sur les huîtres de 2 ans une mortalité croissante depuis quelques années.

Des conditions environnementales exceptionnelles ...

La température de l'air relevée à la station Météo-France de Vannes montre que les valeurs hivernales en 2008 étaient légèrement supérieures à la moyenne et que le mois de mai fut particulièrement chaud.

Par ailleurs, les précipitations étaient excédentaires chaque mois de janvier à mai (sauf en février). En conséquence, le cumul des précipitations entre janvier et mai 2008 est l'un des plus élevés depuis 1994 – 1995. Cet excédent pluviométrique a généré de très forts débits fluviaux (en janvier-février pour la Vilaine et en avril-mai pour la Loire).

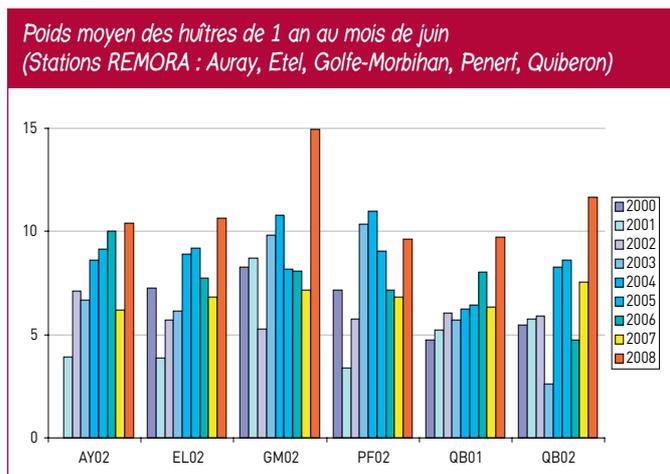
Ces caractéristiques (hiver doux, printemps pluvieux) observées sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche sont la conséquence de la position respective de la dépression scandinave et de l'anticyclone des Açores, caractérisant une anomalie positive de l'Oscillation Nord Atlantique (N.A.O. en Anglais). Elles sont inversées sur les sites ostréicoles de la Méditerranée (étang de Thau notamment), où le manque de phytoplancton estival caractérise l'année 2008 (source Fabrice Pernet, Ifremer Sète)

Une incidence importante au niveau des eaux côtières consiste en un apport massif de sels nutritifs (lié aux dessalures) et un développement important du phytoplancton (estimé par la teneur en pigments chlorophylliens de la matière particulaire de l'eau). L'anomalie printanière en salinité et chlorophylle, a été perçue à la station REPHY de la baie de Quiberon. Les mêmes tendances se retrouvent dans les sites d'estran.

Ces conditions peuvent aussi favoriser des efflorescences de phytoplancton irritant ou toxique pour les coquillages, tel que *Karinia* (ex. *Gymnodinium*), *Dictyocha*, *Lepidodinium chlorophorum*, *Heterocapsa triquetra*, *Leptocylindrus minimus*, observés en 2008, notamment en Sud Bretagne et Vendée (source E. Nezan et C. Le Bec, Ifremer Concarneau).

... qui ont induit une forte croissance et une maturité sexuelle anormalement précoce

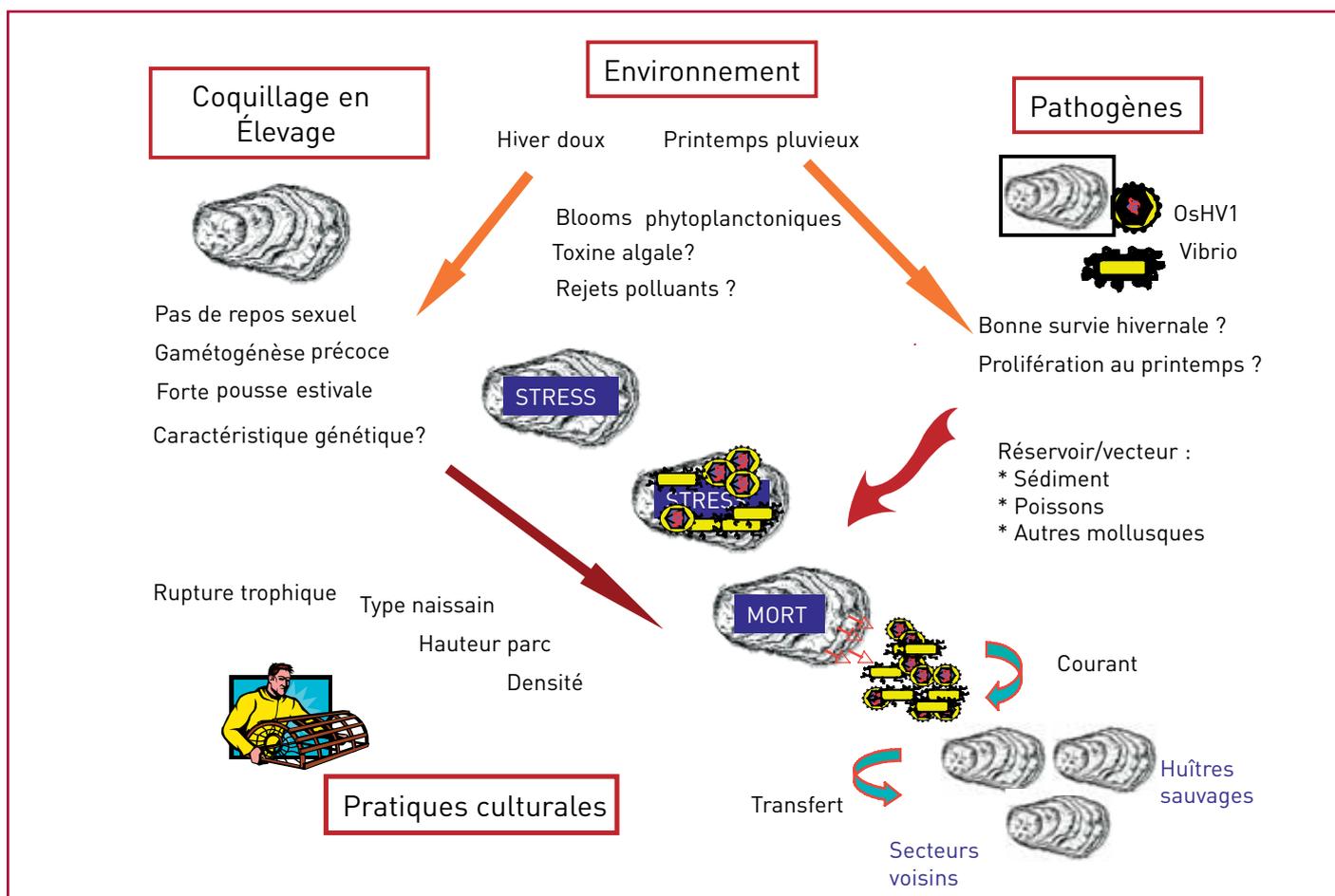
En 2008, on note que la croissance des huîtres entre mars et juin est la plus forte depuis l'année 2000, et cela dans presque tous les sites. Dans la plupart des sites d'estran, l'indice de maturité (qui tend vers 1 quand toutes les huîtres sont en maturité avancée) est très supérieur à celui des années précédentes. Au début de l'été 2008, l'état physiologique des huîtres en Bretagne sud était donc sensiblement différent de la normale.



De nombreux organismes pathogènes détectés...

Sur l'ensemble des lots d'huîtres (lots de 50-100 individus en provenance des différents sites nationaux à mortalités) analysés par le Laboratoire de Génétique et Pathologie (Ifremer, La Tremblade), dans le

Bretagne Sud, au cours de l'été 2008



cadre de la surveillance REPAMO, 76% présentaient de l'herpès virus OsHV-1, 50% des bactéries *Vibrio splendidus* et 33% des *Vibrio aestuarianus*, parfois conjointement sur le même lot. Des analyses plus spécifiques menées sur 39 lots ont mis en évidence (sur 38% d'entre eux) une autre bactérie apparentée au *Vibrio harveyi*, bactérie pathogène retrouvée sur des lots d'huîtres à mortalité depuis 2007 (source T. Renault, C. François, D. Saulnier, Ifremer La Tremblade).

Une étude épidémiologique est en cours, qui vise à rechercher parmi l'ensemble des cas de mortalité recensés dans chacun des bassins, si les configurations de propagation observées dans l'espace ou le temps permettent de renforcer ou préciser l'hypothèse épidémique.

Les études se poursuivent en outre sur les conditions d'expression ou de virulence de ces différents agents, souvent représentés par de multiples souches.

Une interprétation et des recommandations à affiner...

Une tentative de schéma interprétatif, proposée par Laurence Miossec (Ifremer La Tremblade) est présentée ci-dessus.

Les mortalités surviennent notamment quand des organismes pathogènes parviennent à déborder les mécanismes de défense des huîtres, parce qu'ils sont particulièrement nombreux et virulents et/ou parce que les huîtres sont particulièrement affaiblies.

Les caractéristiques particulières de l'environnement en 2008 ont provoqué, dans les cheptels en élevage en Bretagne Sud, des conditions phy-

siologiques (forte croissance printanière, gamétogénèse précoce) propices à un affaiblissement des animaux. Cet état de fait correspond au schéma déjà mis en évidence dans le cadre du projet Morest.

Mais dans d'autres secteurs tel que l'ouest Cotentin, où les mêmes mortalités ont sévi, une telle précocité de la maturité sexuelle n'a pas été observée. En outre, les huîtres triploïdes, qui ont un développement gonadique moindre (même s'il a été anormalement élevé sur certains lots en 2008), ont subi les mêmes mortalités. Par ailleurs les mortalités ont été particulièrement soudaines, massives et généralisées en 2008.

Face à la détection en 2008, dans de nombreux échantillons, d'agents infectieux déjà connus pour être associés à des mortalités anormales chez les huîtres, on doit s'interroger sur l'éventualité d'une responsabilité accrue de ces agents dans les mortalités observées : ainsi, des recherches se poursuivent pour comprendre pourquoi ces organismes ont pu être détectés à des niveaux importants, et quelles relations peuvent exister entre leur virulence et leur environnement (incluant les pratiques culturelles).

Dans ce contexte, et en attendant d'en savoir plus, les professionnels ont intérêt à adapter leurs pratiques, de manière à limiter les densités en élevage qui peuvent favoriser la propagation des agents infectieux, éventuellement à cultiver les huîtres plus haut durant la période printanière (entre avril et juin), pour les « endurcir » (brider leur croissance et limiter leur gamétogénèse) et, enfin à éviter les transferts de lots fragiles ou en début de mortalité.

* LER-MPL : Laboratoire Environnement Ressource - Morbihan Pays de Loire

données

Conchyliculture en Bretagne Sud : état des lieux

Les concessions de Bretagne Sud sont réparties sur le littoral entre Camaret s/Mer (Finistère) et Le Croisic (Loire-Atlantique). Elles couvrent donc trois départements (Finistère, Morbihan et Loire-Atlantique), deux régions (Bretagne et Pays de Loire) et 7 quartiers des affaires maritimes : Saint-Nazaire, Vannes, Auray, Lorient, Concarneau, Le Guilvinec et Douarnenez.

Les concessionnaires

	2002	2003	2004	2008	
Nombre (*)	966	944	930	859	↘
Dont Sociétés	NC	101	105	142	↗

(*) Ce nombre ne prend en compte que les concessionnaires à titre principal (les codétenteurs ne sont pas dénombrés).

Les concessions

	2003	2004	2008	
Surface totale de parcelles (ha)	5802	5784	5521	↘
Longueur totale de bouchots (km)	71,5	73	76,7	↗
Nbre total de parcelles	6460	6411	6301	↘

Les 5521 hectares de parcs et les 76,7 Km de bouchots se répartissent selon les tableaux suivants dans les trois départements.

Quartier	56			29			44	Total
	AY	LO	VA	CC	DZ	GV	SN	
Surface totale (ha)	3487	61,5	1578	71,40	1,2	50	271	5521
Longueur totale (km)	0	1,5	30,7	0	0	0	44,40	76,6
Nb concessions	968	18	2590	186	2	66	471	6301

Dans le Morbihan, la surface de parcs est très élevée. On compte environ 32 km de bouchots et 5127 ha, dont plus de 2370 ha sont concédés en baie et Quiberon.

La surface minimale de référence (SMR) en ostréiculture est 1,5 ha. 258 concessionnaires détiennent moins de la SMR (dont 30 sociétés).

La répartition de ces concessionnaires (hors les 142 sociétés) par classe d'âge est présentée dans la figure ci-contre.

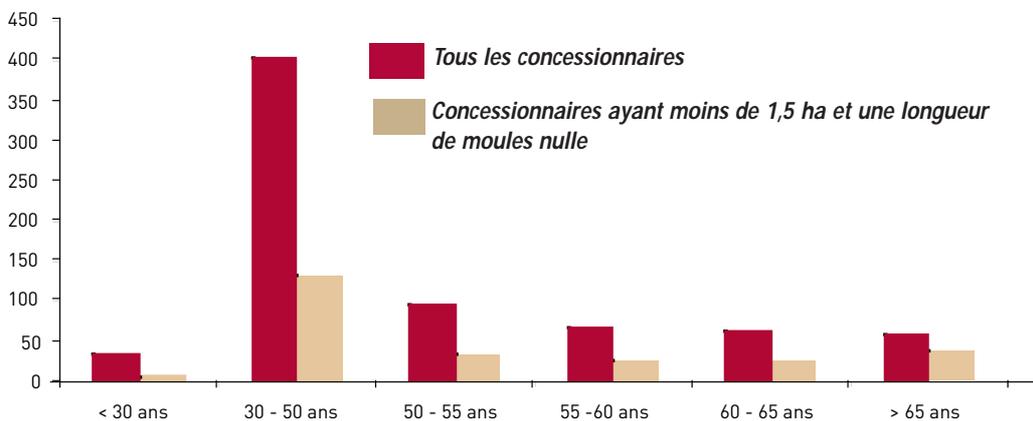
Les plus de 50 ans (qui ont moins de 1,5 ha) sont au nombre de 122. Ils détiennent environ 74 ha soit 320 parcelles.



Données par espèce

Les 5521 ha de parcs sont répartis dans le tableau ci-dessous en fonction des espèces qui y sont captées, élevées ou stockées. La nomenclature retenue est celle des Affaires Maritimes.

Espèce	Surface totale (ha)	Longueur totale (km)
Huîtres Plates	1419	0
Divers Huîtres	2172	0
Div. Huîtres / Coquillages	878	0
Moules	277	76,6
Div. Huîtres/Moul/Coq.	69	0
Huîtres Creuses	332	0
Palourdes	145	0
Coques	148	0
Divers Mollusques	81	0
TOTAL	5521	76,6



Pyramide des âges des concessionnaires en Bretagne Sud

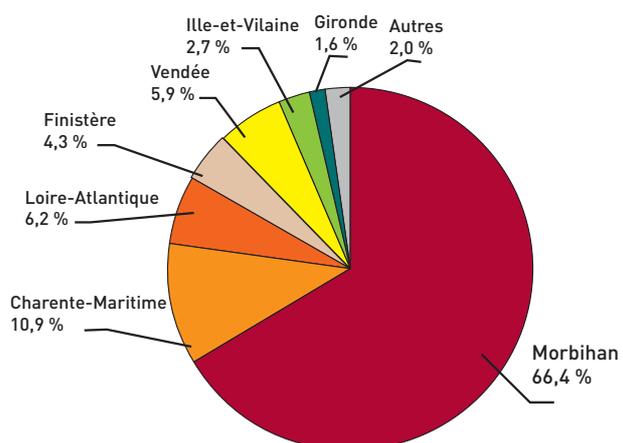
s lieux au 1^{er} janvier 2008

Origine des concessionnaires de Bretagne Sud

Les concessionnaires de Bretagne sud sont originaires de nombreux départements français. Plus de 90 % des concessionnaires sont originaires du Nord de la Loire.

Origine des concessionnaires	Surface totale (ha)	Longueur totale (km)	Nb de concessionnaires
Morbihan	4387	50,4	570
Charente-Maritime	468	0	94
Loire-Atlantique	245	25,8	53
Finistère	119	0	37
Ille et Vilaine	89	0	23
Gironde	50	0	14
Vendée	99	0,4	51
Autres	62,5	0	17
TOTAL	5521	76,6	859

Répartition des 859 concessionnaires en fonction du département de leur siège social



Evolution sur 7 ans

	2001	2002	2003	2004	2008	Tendance
Nombre total de concessionnaires :	947	966	944	930	859	↘
- Concessionnaires 56	666	669	642	637	570	↘
- Concessionnaires 44	67	69	68	63	53	↘
- Concessionnaires 29	51	42	43	40	37	↘
- Concessionnaires d'autres origines	163	186	191	190	199	↘
Age moyen :	48 ans	49 ans	48 ans	48 ans	49 ans	→
Ayant moins de 1,5 ha :	405	408	380	358	288	↘
Concessionnaires < 30 ans :	66	46	37	47	32	↘
Concessionnaires > 60 ans :	220	269	261	137	121	↘
Surface totale de parcs :	5709	5778	5802	5784	5521	↘
- Morbihan	5333	5391	5409	5393	5127	↘
- Loire-Atlantique	276	278	281	277,5	271	↘
- Finistère	100	108	110	113	123	↘
Nombre total de concessions :	6304	6458	6460	6411	6301	↘
- Morbihan	5613	5750	5753	5699	5574	↘
- Loire-Atlantique	462	471	469	468	471	↘
- Finistère	229	237	238	244	254	↘
Longueur de moules (Km) :	63,3	65	71,5	73,5	76,6	↘

SOURCES

Les données présentées ici proviennent des fichiers des affaires maritimes, elles regroupent deux types de fichiers :

- Le fichier des concessionnaires ayant des concessions en Bretagne Sud (Identifiant, nom, prénom, coordonnées, âge, ...),
- Le fichier des concessions situées en Bretagne sud (n° de parcelles, lieu-dit, situation, n° du détenteur, surface ou longueur, date d'échéance, espèce exploitée, nature de l'élevage).

La combinaison de ces deux fichiers permet de mettre en évidence des informations sur, par exemple, les surfaces concédées par département ou encore le nombre de concessionnaires de moins de trente ans. L'objectif de ce document est de donner une photographie des concessions et concessionnaires de Bretagne Sud au 1^{er} janvier 2008 et de comparer ce bilan à ceux établis en 2003 et 2004.

Sont pris en compte à la date du 1^{er} janvier 2008 :

- les concessions des concessionnaires ayant des concessions en Bretagne Sud (Ne sont pas pris en compte les organismes professionnels et de recherche - ce qui représente environ 700 ha)
- Les concessions de coquillages d'élevage de ces concessionnaires dans la circonscription de la SRC de Bretagne Sud.



Diversification des activités des entreprises conchylicoles

A travers le Fonds Européen pour la pêche, l'Europe appuie la mise en place de nouveaux services au sein des entreprises conchylicoles afin de diversifier leurs sources de revenu et de pérenniser les exploitations sur le littoral.

Une étude initiée par AGROCAMPUS OUEST a cherché à évaluer si la diversification des entreprises conchylicoles en Bretagne pouvait se développer et aider à maintenir les exploitations face aux aléas du secteur. Cette étude est cofinancée par la Région Bretagne et menée en collaboration avec les sections conchylicoles de Bretagne Nord et de Bretagne Sud.

Une enquête auprès des conchyliculteurs, a permis de recueillir les expériences d'entreprises déjà diversifiées et l'avis de 36 chefs d'exploitation conchylicole sur l'intérêt de varier les activités de l'entreprise. Cette enquête s'est déroulée de mai à juillet 2008 en baie de Cancale et dans le golfe du Morbihan.

Diversification des activités

“C'est la meilleure accroche publicitaire, les gens conservent une mémoire du produit et l'associent au lieu, au territoire, aux gens qui le produisent. Ils visualisent tout ça en consommant leurs coquillages”

(Conchyliculteur de la baie de Cancale)

La diversification des activités permet de proposer des services en complément de l'activité de production : dégustation des produits au chantier, accueil de touristes, éco-activités, mise

en place d'une marque privée ou collective, prestations de services pour d'autres entreprises, ...

Pourquoi créer une nouvelle activité ?

Certaines activités permettent d'apporter une source de revenus complémentaires, d'autres ont pour objectif de valoriser la production et de fidéliser la clientèle. Ces entretiens ont montré que si ces activités étaient le plus souvent mises en place pour des raisons économiques (un tiers des cas observés), beaucoup d'entre elles ne créaient pas de revenu direct significatif. La plupart du temps, ces activités sont exercées de manière occasionnelle, avant tout pour répondre à la demande des consommateurs et pour mieux communiquer sur les produits.

Quelles ont été vos motivations pour mettre en place une activité complémentaire ?

Diversifier les sources de revenu	24%
Poursuivre une activité déjà existante	19%
S'adapter à la demande	15%
Faire découvrir le métier	11%
Améliorer le confort de travail	7%
Autres raisons	15%

Les entreprises conchylicoles sont-elles diversifiées aujourd'hui ?

Le nombre d'activités différentes que l'on peut rencontrer au sein des entreprises est largement sous-estimé. Presque toutes les entreprises rencontrées sont diversifiées lorsque l'on considère l'ensemble des activités prises en compte dans l'enquête, mais elles ne sont pas perçues

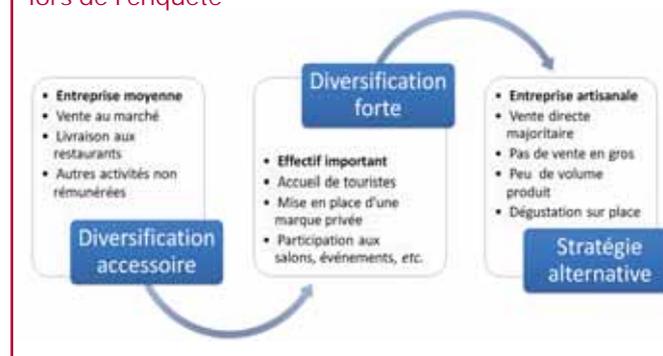
comme telles. La plupart de ces activités est exercée de façon invisible et les entreprises reconnues comme diversifiées sont rares. La diversification des activités n'est pas une idée nouvelle en conchyliculture, car elle correspond aussi à une adaptation aux aléas de la production et des marchés.

Certaines activités anciennes, telles que la vente directe au chantier, sur les marchés ou la livraison aux restaurateurs, sont bien ancrées dans le métier. Elles ont souvent été mises en place il y a plus de vingt ans ou conservées lors de la reprise de l'établissement. D'autres formes de diversification sont plus récentes ou correspondent à une volonté nouvelle de valoriser et de faire reconnaître ces activités.

Quelles sont les logiques de diversification existantes ?

Les entreprises qui sont diversifiées aujourd'hui l'ont fait de manière autonome dans la grande majorité des cas, mais surtout sur des périodes très longues. La mise en place d'une activité complémentaire au sein de l'entreprise est souvent le résultat d'une longue maturation, d'une adaptation au contexte changeant. Lors de l'enquête, trois stratégies de diversification ont été identifiées, en réalité ces situations « types » se recouvrent et beaucoup d'entreprises ont adopté des stratégies intermédiaires.

Stratégies de diversification rencontrées lors de l'enquête



Les conchyliculteurs seront-ils amenés à diversifier leurs activités à l'avenir ?

D'après les enquêtés, le premier moteur des projets de diversification est la demande des consommateurs. Les exigences en termes de qualité et de traçabilité des produits se renforcent sensiblement. Les touristes sont de plus en plus curieux vis-à-vis des productions littorales et demandeurs d'information sur le métier, les produits. Les chantiers les plus proches des pôles d'attraction touristique sont les plus sensibles à cette demande. De plus en plus, ils envisagent de proposer une offre tournée vers le tourisme littoral.

Les mytilliculteurs sont plus partagés sur l'intérêt de diversifier leurs activités. Ces entreprises se concentrent en effet sur le cœur de métier, l'élevage, et externalisent de plus en plus la commercialisation des moules à travers les sociétés de négoce.

Cette structuration des entreprises permet de répondre directement à la demande des grandes et moyennes surfaces. Dans ce cadre, la diversification du secteur existe, mais elle est organisée de manière collective : Accueil des touristes à la Maison de la baie au Vivier-sur-Mer, actions de préservation de la qualité du milieu organisées par des associations et les syndicats, etc.

conchylicoles

Faut-il développer la diversification ?

Très peu de professionnels enquêtés estiment que cette diversification devrait être appuyée par des politiques publiques ponctuelles. Beaucoup remarquent que le renforcement de la réglementation, initiée elle-même par les institutions européennes, entre en contradiction avec leur volonté de diversification des entreprises. En effet, l'augmentation des charges de fonctionnement, les besoins d'investissements rendus nécessaires par la mise aux normes des exploitations et la recherche d'une meilleure traçabilité mettent en péril les modèles d'exploitations familiales et diversifiées. La diversité des logiques de diversification traduit la diversité des situations des exploitations conchylicoles et du contexte dans lequel elles se sont développées. Il n'y a pas une voie unique à indiquer aux entreprises pour se diversifier car la diversification est une stratégie d'entreprise et non un modèle de développement. Par ailleurs, les chefs d'entreprises diversifiées soulignent que leur offre se place sur une niche de marché : l'appui systématique à la diversification des entreprises créerait une concurrence dangereuse. D'autres estiment qu'en faisant des efforts de communication la demande pourrait être augmentée et permettrait à d'autres projets de se monter. Le besoin de communication sur les produits et les terroirs est unanime.

Quelles sont les perspectives de diversification du secteur conchylicole ?

L'enquête a révélé que du point de vue des producteurs le contexte actuel du secteur conchylicole ne semble pas favorable à un développement de la diversification des entreprises à court terme et ce pour plusieurs raisons très différentes, qui distinguent souvent les réponses des mytiliculteurs et des ostréiculteurs. Pour la plupart des mytiliculteurs, la diversification est nécessaire lorsque l'activité principale est en difficulté



ou qu'elle ne permet pas d'assurer suffisamment la trésorerie de l'entreprise. Selon eux, le métier génère suffisamment de revenus pour ne pas avoir à chercher d'autres solutions. De fait, la plupart cherchent à améliorer leurs conditions de travail et la mise en place d'une activité diversifiée nécessite une présence à terre qui représente une contrainte inutile. Pour beaucoup d'ostréiculteurs, la situation actuelle du secteur crée beaucoup d'incertitudes, ce qui limite les projets à court terme, notamment ceux dont la rentabilité n'est pas certaine comme la mise en place d'activités de diversification. La perspective d'un durcissement de la réglementation sanitaire avec le paquet hygiène, l'augmentation de la pression foncière littorale et les phénomènes de mortalités d'huîtres sont très dissuasifs et mettent également en péril les projets existants.

Comment créer les conditions favorables à la diversification ?

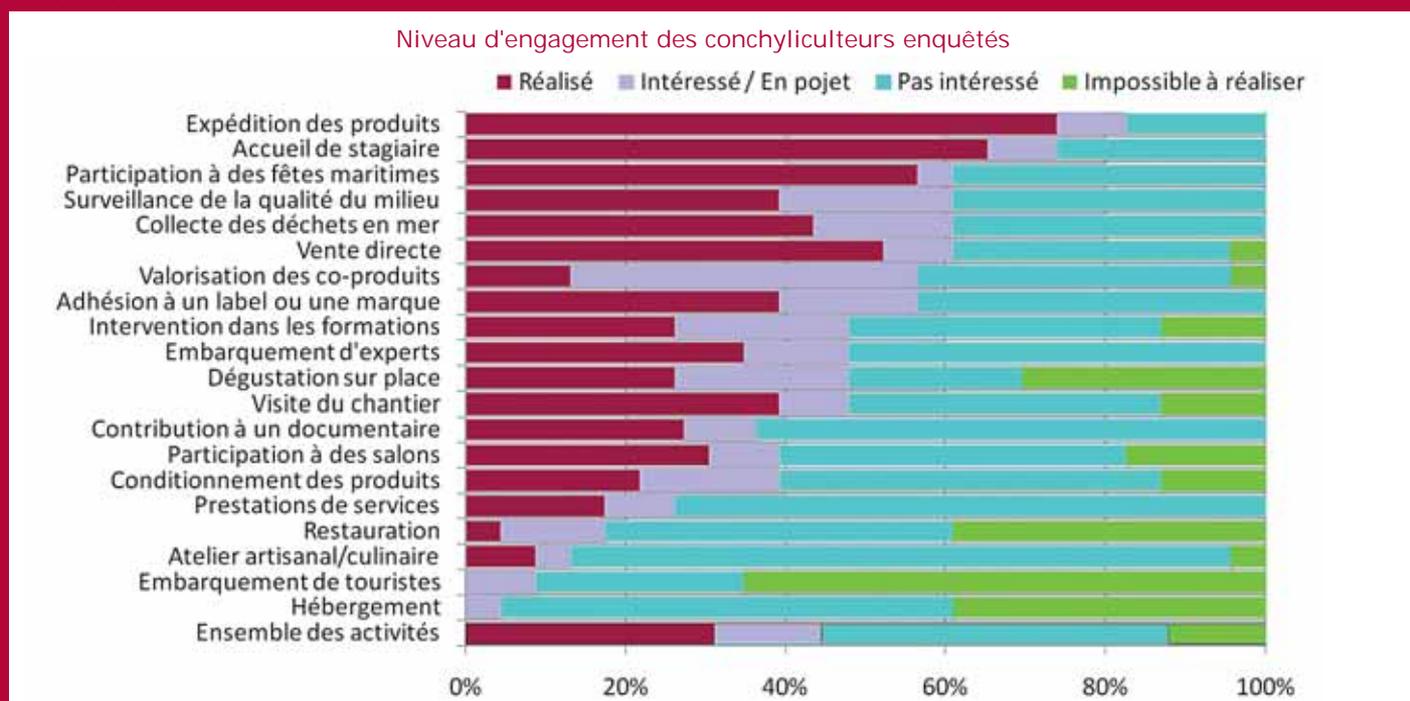
Les entreprises qui choisissent de s'ouvrir vers le tourisme littoral ou de créer des projets avec des associations pour la sauvegarde de la qualité des eaux côtières, sont les ambassadrices du secteur et contribuent à renforcer l'image de la conchyliculture auprès du public, donc des consommateurs. L'enjeu est donc de mettre en réseau les entreprises avec les autres acteurs des territoires côtiers, notamment les structures touristiques, pour faire émerger des démarches collectives innovantes au sein du secteur conchylicole. La promotion des conchyliculteurs dans les projets locaux permettrait de mieux communiquer sur les produits, de protéger les entreprises face à la pression foncière et d'intégrer le secteur dans le développement durable des territoires côtiers.

■ Contact : **Timothée BESSE (Agro Campus Ouest)**
timothee.besse@gmail.com

Document complet téléchargeable sur www.agrocampus-ouest.fr/halieutique

Quelles activités diversifiées sont mises en place aujourd'hui par les conchyliculteurs ?

Le positionnement des professionnels vis-à-vis des activités de diversification recensées lors de l'enquête révèle un réel potentiel de développement pour certaines activités jugées intéressantes par les conchyliculteurs mais encore peu répandues dans le secteur, notamment la valorisation des coproduits et la participation à la surveillance de la qualité du milieu.



La sécurité au travail en conchyliculture

En cette période de forte activité, les entreprises sont souvent amenées à augmenter leur effectif en ayant recours à des contrats saisonniers. Ce recrutement n'est jamais simple tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Le bon déroulement des opérations est directement lié à la disponibilité et l'efficacité des personnels.

Dans ce contexte, comment organiser le travail avec des personnels permanents, des saisonniers habitués de l'entreprise et des saisonniers de renfort qui souvent ne connaissent pas le métier ? Comment limiter le risque d'accident du travail durant les périodes de fortes activités ?

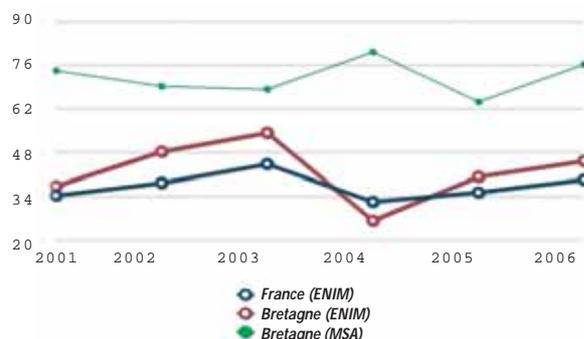
Le 12 septembre dernier, l'Institut Maritime de Prévention (IMP) en partenariat avec la Région Bretagne organisait les 2^e rencontre sur le Dimension Humaine de la Sécurité Maritime à Pontivy.

Lors de ces rencontres, la question de l'accidentologie en conchyliculture a été abordée. A l'heure où il est question de document unique de prévention des risques d'accidents à bord des navires et dans les entreprises (DUP), il nous a semblé utile de faire un point rapide sur les accidents du travail en conchyliculture ;

La fréquence des accidents du travail (fig 1) en conchyliculture varie selon le régime social auquel la personne est affiliée. Il apparaît que les personnels MSA sont plus sujets aux accidents que les personnels ENIM. Concrètement, ce sont les personnels en contrats saisonniers qui sont les plus concernés. Plus la durée du contrat est courte, plus le risque est grand. En effet, le contrat court répond à un besoin de main d'œuvre ponctuel et souvent urgent.

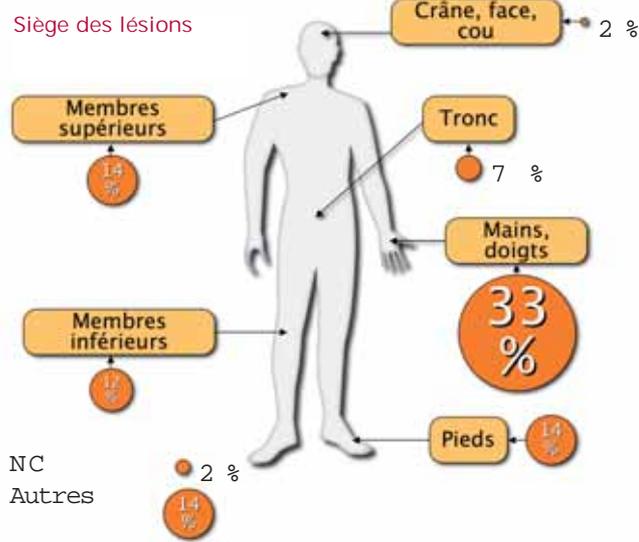
Ce constat indique clairement que l'accueil et l'information des saisonniers sont déterminants dans la gestion du risque d'accident. Il faut donc y porter une attention particulière et en tenir compte dans l'analyse des risques (DUP). Dans la vie quotidienne de l'entreprise, ce n'est pas simple à gérer : comment consacrer le temps nécessaire à l'information de ces personnels qui interviennent souvent en situation d'urgence, à un moment où la disponibilité de l'employeur et/ou de l'encadrant n'est pas optimale ? Ne faut-il pas que la profession travaille en amont à la réalisation d'un document de référence, livret d'accueil, dans lequel quelques informations pratiques, préconisations et recommandations seraient mentionnées vis-à-vis des risques ? Ce livret serait remis à tous les personnels qui entrent dans l'entreprise.

Fig. 1 : Evolution du ratio des accidents du travail maritime avec arrêt pour 1000 ETP conchyliculteurs



La figure 2 indique que les accidents du travail concernent plus particulièrement les membres et principalement les mains. Le travail en conchyliculture impose un grand nombre de déplacements et de manutentions qui mobilisent évidemment plus particulièrement les membres et le tronc. Aussi un environnement de travail organisé, un équipement des personnels adaptés et des recommandations en matière de gestes et de postures sont des éléments déterminants pour limiter les risques.

Fig. 2 : Analyse qualitative conchyliculteurs année 2007



Au-delà de ces recommandations, il semble que l'anticipation soit vraisemblablement la meilleure des préventions. La prévention représente évidemment un coût qui est souvent considéré comme étant peu rentable. Mais on doit aussi intégrer dans la réflexion, le coût et le préjudice d'un arrêt de travail pour l'entreprise.

La prévention consiste principalement au bon entretien et au bon fonctionnement du matériel et des installations, à l'information rigoureuse et régulière du personnel. Réglementairement, tout chef d'entreprise a des obligations en la matière : document unique de prévention notamment et contrôle périodique de certains matériels et installations (électricité, engins de levage, compresseur, ...) par une entreprise agréée. Sur ce dernier point, la SRC va engager une consultation de ces entreprises en 2009 afin de définir avec elles un contrat type d'intervention pour les entreprises conchylicoles.

Tout comme la prévention des risques sanitaires, la prévention des risques d'accident doit également faire partie des objectifs des entreprises. La mise en place du document unique de prévention des risques n'en est que la formalisation écrite qu'il faut considérer au même niveau que l'ensemble des documents de traçabilité liés à la gestion du risque sanitaire. Certes, un grand nombre de professionnels se sont orientés vers cette profession pour éviter le travail administratif. Cependant dans le monde d'aujourd'hui, le temps assis (le travail de bureau) devient de plus en plus important. On peut le regretter, mais c'est un fait. Notre objectif est de définir les conditions optimales et les outils adaptés avec les services concernés pour vous aider et faciliter la mise en œuvre de cet ensemble d'obligations réglementaires.



IMP : 3, Bd Cosmao-Dumanoir, 56100 Lorient,
Tel : 02 97 35 04 30, Fax : 02 97 35 04 31,
Courriel : contact@imp-orient.com, Web : www.imp-orient.com

Connaître mieux son environnement...

Suite à l'exposition faite lors du dernier salon des cultures marines à Vannes en septembre dernier, la SRC met en place à compter de ce numéro une rubrique d'information vulgarisée, à l'attention des professionnels en particulier. Il s'agira notamment de faire un zoom sur des notions particulières comme la bactérie, un virus, une algue, le phytoplancton, le cycle biologique des coquillages, la triploïdie, ... Si vous avez des questions sur des sujets précis, n'hésitez pas à nous contacter.

Dans un premier temps, il est nécessaire de faire le point sur ce qu'est un être vivant. Qui ne s'est jamais promené sur une plage en se demandant : « Tiens, c'est quoi ça ? C'est vivant ? Ça bouge ? Ça mange quoi ? ».....

Un être vivant, c'est quoi ?

C'est un système complexe évolutif formé d'organes qui interagissent de façon à ce qu'ils fonctionnent comme un ensemble stable. Il existe des millions de formes de vie différentes sur terre. Certaines sont si minuscules qu'elles semblent invisibles alors que d'autres sont presque aussi grosses qu'une petite maison.

La définition du vivant sur le plan biologique est basée sur 2 critères essentiels :

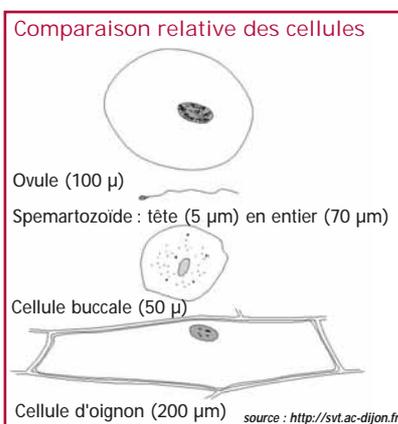
- On est vivant car on peut construire sa propre matière vivante. Seuls les êtres vivants sont capables de produire la matière vivante qui les constitue à partir des nutriments et minéraux qu'ils trouvent dans leur environnement ou en consommant d'autres êtres vivants. Les êtres vivants ont besoin de se nourrir pour grandir et vivre en constituant leur propre matière vivante. Pour cela, ils établissent des relations alimentaires entre eux que l'on appelle « la chaîne alimentaire ».
- On est vivant car on est capable de se reproduire. Les moyens de reproduction sont très variés mais tous les êtres vivants sont capables de transmettre la vie

On peut donner d'autres caractéristiques du vivant :

- la capacité à se développer selon une certaine organisation (croissance, morphologie) ;
- la nécessité d'un environnement favorable pour survivre (température, pression, oxygène, eau, ..).

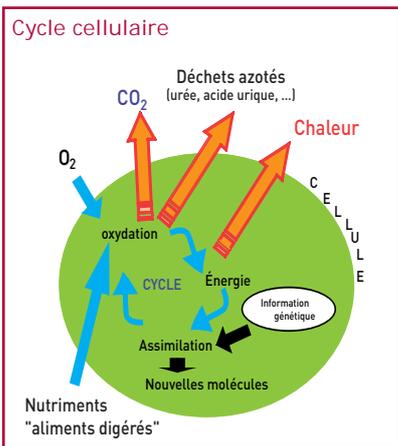
Cellule

C'est le premier élément constitutif d'un être vivant ; chaque cellule est une entité vivante qui, dans le cas d'organismes multicellulaires, fonctionne de manière autonome, mais coordonnée avec les autres (cf. la citation d'un physiologiste allemand R. Virchow, 1821-1902 : « *Tout animal apparaît comme la somme d'unités vitales dont chacune porte en elle tous les caractères de la vie.* »)

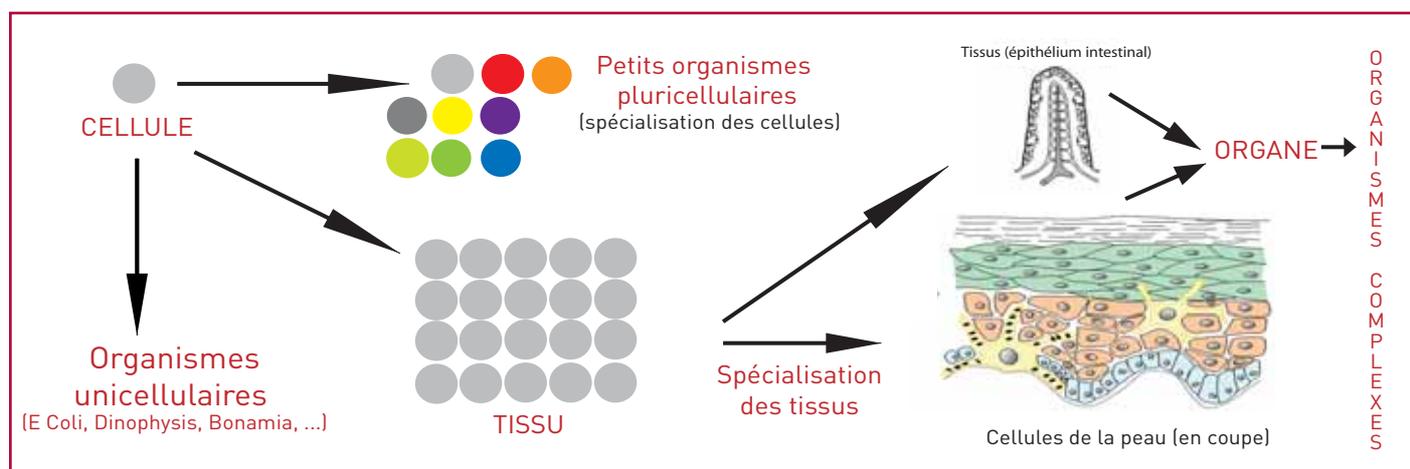


Elle peut être de toute forme et avoir des rôles très variés suivant qu'elle :
 - forme à elle seule un être vivant (organismes unicellulaires comme les bactéries, les levures qui sont des champignons microscopiques, les paramecies ...)
 - est dans un tissu d'un être vivant qui en contient des millions ou milliards (animaux, végétaux, organismes pluricellulaires).

Une cellule se compose :
 • d'une membrane,
 • d'un cytoplasme [(milieu liquide où se trouvent des structures spécialisées aux fonctions diverses (énergie, respiration,...)].
 • dans la plupart des cas, d'un noyau (comportant l'information génétique).
 Une cellule a son propre cycle de vie. Elle se nourrit, produit de l'énergie, échange des informations



avec son entourage, croit, se multiplie et meurt au bout d'un certain temps. Chacune de ces étapes est identifiée. La mitose (ou division cellulaire) est une des étapes : la cellule se divise en deux cellules identiques, possédant le même patrimoine génétiques que la cellule mère (cf. la vidéo <http://www.cea.fr/var/cea/storage/static/fr/jeunes/animation/aLaLoupe/mitose/mitose.htm>).



La SRC au quotidien

octobre

- 1 Signature du 2^e Contrat d'Objectifs Emploi-Formation Pêche et Cultures Marines (*Rennes*)
- 2 Visite pour agrément sanitaire (*Carnac*)
Rencontre avec M. Beseme Chargé de missions auprès du Ministère de l'Agriculture pour le dossier Mortalités des juvéniles d'huîtres creuses (*Auray*)
- 3 PLU (Séné)
- 6 NATURA 2000 - Groupe global (*Pompas*)
- 7 Visite pour agrément sanitaire (*Carnac*)
Installation du Comité Technique de gestion du dossier Mortalité pour le 56 (*Vannes*)
- 8 Réunion du groupe de travail mortalités CNC (*Rennes*)
Assemblée de la SRC (*Auray*)
- 9 Visite pour agrément sanitaire (*Le Tour du Parc*)
Comité professionnel Bassin Versant Ria d'Etel (*Locoal Mendon*)
SCOT Presqu'île de Rhuy "Travailler en presqu'île"
FAFPECHE Comité Technique restreint (*Lorient*)
- 10 Réunion avec le pays d'Auray – dossier FEP axe 4 (*Auray*)
Projet de Lotissement mytilicole de Loscolo - IAV (*La Roche Bernard*)
Réunion Syndicat national des Employeurs Conchylicoles (*Paris*)
- 13 Fonctionnement de la SRC (*Auray*)
COREPAM 44 (*Nantes*)
- 14 Comité pilotage Diversification - Agro Rennes - CRPMEM - SRC (*Rennes*)

- Réunion mortalités - professionnels, banques, comptables, Afmar, DDA (*Carnac*)
Projet de Parc Naturel Régional (*Theix*)
- 16 Projet RISCO (*IFREMER/Trinité sur Mer*)
- 17 Rencontre des Membres des Plus Belles Baies du Monde (*Trinité sur Mer*)
Réunion déchets SRC – CAM (*Auray*)
- 20 Examen des dossiers d'agrément sanitaires – DSV 29 (*Quimper*)
- 21 Visite pour agrément sanitaire (*Crach*)
Point sur Etude épidémiologique – Ifremer (*Auray*)
Comité technique mortalités 2008-Prêt de trésorerie
Comité Départemental des Sites (*Vannes*)
- 22 Conférence Etudes et Marchés – Ofimer (*Paris*)
Comité d'Estuaire de La Vilaine (*IAV La Roche Bernard*)
Rencontre d'une Délégation Malgache / Coopération avec la Région Bretagne (*Carnac*)
- 23 Visite du laboratoire Départemental d'analyses – analyse coquillage (*Vannes*)
- 24 Audit de la SRC par SGS – CCP moules de bouchot (*Auray*)
Réunion Zones de mouillages (*Mairie de St Philibert*)
Réunion OP Bretagne (*St Grégoire*)
- 27 Projet de Lotissement Mytilicole Loscolo (*Pérestin*)
- 28 Visite pour agrément sanitaire (*Locmariaquer*)
- 29 Visite pour agrément sanitaire (*Locoal-Mendon*)
- 30 Comité Technique mortalités 2008 : calamités agricoles (*Vannes*)

novembre

- 3 Rencontre du maire de La Trinité Sur Mer : la conchyliculture (*Trinité Sur Mer*)
- 4 Groupe de Travail : division sécurité conchylicole (*SRC*)
- 5 Comité technique mortalités 2008 : redevances domaniales (*Vannes*)
Projet de garantie financière pour l'installation (*Pontivy*)
Réunion avec le CREAA Innovation conchylicole (*Auray*)
- 6 Comité professionnel Bassin versant Ria Etel (*Locoal-Mendon*)
Natura 2000 « Rivière Laita » - DOCOB (*Quimperlé*)
- 7 Mise sous pli des CPO (*Auray*)
- 12 Conférence développement durable en aquaculture – Bureau Veritas (*Paris*)
Information FEP (*Préfecture de Région Bretagne*)
COREPAM (*Rennes*)
- 13 Groupe de travail Exigences et Recommandations CCP huîtres creuses – (*DGCCRF, Paris*)
Préparation de l'opération Golfe Propre 2009 (*SRC*)
- 14 SCOT de la Presqu'île de Rhuy "Travailler en presqu'île"
Commission Mer – Conseil Général 56 (*Vannes*)

- Bilan Charge Agricole-conchylicole (*Vannes*)
- 18 réunion de restitution programme plancton BV Etel (*Belz*)
- 19 Comité de suivi Mortalités 2008 (*Vannes*)
Groupe de travail Projet de Division Sécurité (*Auray*)
- 20 Bilan des Trophées de la Gastronomie Bretonne (*Auray*)
Conseil d'administration lycée Bréhoulou (*Quimper*)
- 21 Réunion d'information dragage du Port de La Trinité Sur Mer (*CG 56 Vannes*)
- 24 Réunion interne SRC - définitions des postes SRC (*Auray*)
Entretien avec A. BOIGNE – thésard en Géographie – envasement des estuaires (*Auray*)
- Commission des Cultures Marines 56 (*Vannes*)
- 25 Réunion groupe littoral Directive Cadre sur l'Eau (*Nantes*)
Rencontre avec le Préfet du Finistère sur le site de Riec Sur belon
- 26 Parlement de l'eau / Cycleau – Cocopaq (*Quimperlé*)
- 27 Réunion CCP huîtres creuses – professionnels (*Auray*)
- 28 Les saisonnalités dans le Morbihan- Conseil Général 56 (*Vannes*)

décembre

- 1 PLU (*Le Tour du Parc*)
- 2 Audits CCP moules de bouchot (*Pérestin*)
- 3 Assemblée SRC (*Auray*)
- 4 Colloque Eau & Rivières : Eaux littorales, miroir de nos actes (*Morlaix*)
PLU (*Carnac*)
Assemblée Générale du CNC (*Paris*)
Audits CCP moules de bouchot (*Pérestin*)
PLU (*La Trinité sur Mer*)
- 5 Audits CCP moules de bouchot (*Pérestin*)
Visite pour agrément sanitaire (*Pérestin*)
Projet de Lotissement Mytilicole de Loscolo (*Pérestin*)
- 10 Natura 2000 en ria d'Etel (*Etel*)
FAF Pêche et Cultures Marines (*Concarneau*)

- Bilan Charte agricole-conchylicole (*Vannes*)
- 11 Préparation de Baies et Rias 28 (*Vannes*)
- 12 Visite pour agrément sanitaire (*Locmariaquer*)
Rencontre du Pôle Mer (*Vannes*)
Conseil d'Administration du CEFCM (*Le Guilvinec*)
Réunion avec le ministre de l'agriculture Michel BARNIER (*Paris*)
- 15 Natura 2000 "Traicts du croisic-Pen Bé" (*Guérande*)
- 16 Audit de la SRC par SGS – CCP moules de bouchot (*Auray*)
SCOT de la Presqu'île de Rhuy (*Sarzeau*)
- 17 Natura 2000 en ria d'Etel (*Etel*)
- 18 Groupe de travail Exigences et Recommandations CCP huîtres creuses – (*DGCCRF, Paris*)
- 22 Audits CCP moules de bouchot (*Pérestin*)
PLU (*Surzur*)